

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU 14 MARS 2014

DECISION

Numéro 14 – 03 – 014

**Décision 1 : Bilan des marchés publics 2013.**

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 10 mars 2014, s'est réuni le 14 mars 2014 à partir de 10 heures en Mairie de Saint Héand au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

*Étaient présents* : Messieurs Jean-Paul Burdin (Vice-président) ; André Cellier (Vice-président) ; Claude Giraud (Vice-président) ; Bernard Philibert (Président).

*Était excusée* : Madame Nadia Sémache.

**Exposé du rapport effectué par le Président :**

Conformément à la réglementation, un bilan des marchés conclus en 2013 est présenté. Il concerne les marchés passés selon la procédure formalisée mais également ceux d'un montant supérieur à 20 000 € hors taxes établis en procédure adaptée.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2014

Publication : 17/03/2014

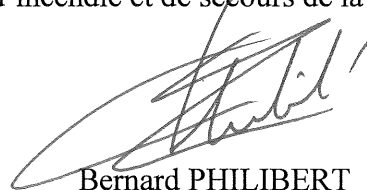
**Vu le rapport présenté par le Président,  
le bureau prend la décision suivante :**

**Article unique :**

Le bureau prend connaissance du bilan des marchés publics joint en annexe qui sera publié sur le site internet de l'établissement et dans le recueil des actes administratifs du SDIS.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

Le Président du conseil d'administration  
du Service départemental  
d'incendie et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT